

tient, l'instituteur fait disparaître ces figures et rétablit la construction pleine et grammaticale; si la phrase est trop longue, il la décompose en plusieurs parties logiques qu'il examine séparément. Il faut éviter les explications et les digressions trop étendues ou inopportunes. Chaque phrase expliquée est lue individuellement par quelques élèves, puis simultanément. L'instituteur interrompt pour faire les corrections nécessaires. Le morceau ayant été ainsi étudié phrase par phrase, est lu tout entier par quelques enfants à tour de rôle, puis par tous ensemble. Comme au premier degré, l'instituteur exige que les élèves prononcent correctement, qu'ils fassent les liaisons usitées et qu'ils observent les pauses commandées par la ponctuation et par le sens; il veille à ce qu'ils aient un maintien convenable et à ce qu'ils lisent à voix bien haute, sans cependant crier.

Tout en ne se montrant pas sévère sous le rapport de l'expression, il tâche de combattre la monotonie et la timidité; son exemple, sous ce rapport, produira le meilleur effet; d'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la lecture courante doit conduire à la lecture expressive.

3e degré. Lecture expressive. — Si, pour lire couramment un texte, il faut bien le comprendre, pour lire en donnant à la voix les inflexions justes, il faut bien comprendre et bien sentir. Aussi, une explication préalable du morceau est-elle indispensable au degré supérieur comme au degré moyen; toutefois, cette espèce d'analyse littéraire est plus complète et plus approfondie, tout en restant à la portée des élèves; elle est suivie, le cas échéant, de quelques détails sur la vie et les œuvres de l'auteur du morceau.

Le maître s'attache en outre à faire trouver et sentir les beautés littéraires, les nuances délicates des idées et des expressions. Examinant une phrase à la

fois, il cherche et justifie, avec le concours des élèves, le ton dont elle doit être lue, les pauses qu'elle comporte. Il tâche que, par la pensée, l'élève s'incarne en quelque sorte dans le personnage que l'auteur met en scène, qu'il se suppose dans la situation décrite. L'élève doit lire bien haut et lentement, c'est-à-dire en articulant distinctement toutes les syllabes, et donner à sa voix toutes les inflexions que le sens commande. Quant à la hardiesse et au maintien, il est bon que quelques enfants, les plus capables d'abord, viennent à tour de rôle devant les autres et fassent la lecture du morceau.

Le moyen le plus efficace pour amener les enfants à bien lire est que le maître lui-même lise avec art: rien ne peut suppléer ici la puissance de l'exemple.

III.— CONDITIONS D'UN BON LIVRE DE LECTURE.

Au degré inférieur. — La condition principale d'un bon livre de lecture élémentaire est qu'il soit judicieusement gradué, et, pour qu'il en soit ainsi, il faut tenir compte à la fois des difficultés phoniques et des difficultés graphiques; la lecture et l'écriture s'enseignent en même temps. Sans déroger plus au principe: *aller du facile au difficile, du simple au composé*, on tâchera d'enseigner le plus tôt possible des éléments pouvant servir à la formation de mots et de petites phrases et même de petits morceaux de lecture; ainsi l'on enseignera les mots *un, est* avant toute autre voyelle composée. Il ne faut d'ailleurs pas attendre que tous les éléments simples soient connus pour enseigner les combinaisons; si l'élève devait apprendre l'une après l'autre consécutivement, les voyelles composées par exemple, la confusion se jetterait bien vite dans son esprit; aussi importe-t-il d'interrompre de temps en temps dans le premier livret de lecture, l'étude des voyelles ou des consonnes simples par celle d'une voyelle ou d'une consonne